

Réf: Dossier N° 093031

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « BENAKE AGROPASTORAL » en abrégé « BAP »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA ABATTA NON  
LOIN DE ECOLE PRIMAIRE AVENIR DES ETUDIANTS, Lot 314, Ilot  
36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 23/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BENAKE AGROPASTORAL » en abrégé

« BAP »

Objet : AGROPASTORAL IMPORT -EXPORT  
IMMOBILIER & BTP NEGOCE DES PRODUITS ET  
CONSOMMABLES AGROPASTORAUX COMMERCE  
GENERA  
L

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA ABATTA NON LOIN DE ECOLE PRIMAIRE AVENIR DES ETUDIANTS, Lot 314, Ilot 36

Dirigeant(s) : Mme AKOU EPOUSE KONE KEKOUOH HORTENSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02386 du 24/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12547/GTCA/RC/2022 du 24/03/2022

